

Vous souhaitez créer un jardin partagé,

Votre structure en projette la création,
Votre commune ou communauté soutient les porteurs de projets de jardins collectifs,
pédagogiques, solidaires, d'insertion, familiaux, ...



**Le Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens
organise pour vous la formation**

Créer et animer un jardin en partage

Les 22 et 23 novembre 2012

(Lieu : Hameau de la Baume – 13640 La Roque d'Anthéron)

Pour découvrir les différents types de jardins partagés, les critères de qualité durable des projets, les étapes clés de la construction du projet et de son animation

Programme Prévisionnel

Durée : 14 heures (Horaires prévisionnels : J1 : 9h30 – 18h00 / J2 : 8h45 – 16h45)

Les différents types de jardins partagés - Evolution socio-historique - Cadre légal

Fonctionnement et aménagement d'un jardin en partage - Charte

Visite d'un jardin

Etapes clés de la création d'un jardin – Ressources méthodologiques

Rôle de l'animateur de jardin partagé

Présentations de cas concrets : Jardins de quartiers, pieds d'immeubles, collectifs, familiaux, square public coopératif, espace dédié à l'éducation à l'environnement, jardins d'insertion

Intervenants

Acteurs des Jardins Partagés, les formateurs sont spécialistes de l'accompagnement de projet et de l'animation.

Par ailleurs, des responsables de jardins interviennent en qualité de jardins- témoins (retour d'expériences).

Participants

Porteurs de projet (associatifs, élus, responsables des collectivités territoriales ...) ayant un projet d'implantation de jardin

Tarif

Professionnels : 400 € (pouvant être intégralement pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle). Tarif solidaire pour les particuliers : 200 € (réservé aux personnes participant à titre particulier et réglant personnellement la formation).

Renseignements / Inscriptions : Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens : 09 63 24 55 57

BP 20017, 4 cours de la République 13350 Charleval

contact@reseaujism.org

Organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13879 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Formation réalisée avec le soutien de nos partenaires PACA :

Conseil Régional



DRAAF



DREAL



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR